

# LE PLAN RHONE

**Un programme ambitieux  
pour le principal fleuve  
français**



*Journées migrants en Rhône Méditerranée 19 et 20 novembre 2009*

# Caractéristiques du bassin du Rhône

- Transfrontalier entre la Suisse et la France
- Surface : 96 500 km<sup>2</sup>
- Longueur 810 km 530 km en France
- Débit moyen : 1 700 m<sup>3</sup>/s
- Débit centennal : 11 000 m<sup>3</sup>/s
- Population : 13 M hab.



# Des enjeux européens, nationaux et territoriaux

- Un fleuve international
- Des spécificités régionales dans une culture rhodanienne
- Une ressource en eau majeure
- Un axe de transit privilégié entre Europe du nord et Méditerranée
- Un territoire favorable au développement des activités humaines
- Un patrimoine naturel, historique et culture riche mais fragile
- Un espace de production d'énergie
- Mais aussi des risques majeurs qu'il faut gérer

# UN PLAN RHONE : POURQUOI ?

- Depuis 15 ans plusieurs programmes
- Mais pas de programme d'ensemble
- En 2003 :  
très fortes inondations
- En 2005 : organisation  
d'états généraux  
avec les régions concernées
- Puis l'État demande la préparation d'un « PLAN  
RHONE »



# PLAN RHÔNE : OBJECTIFS

- **Coordonner ce qui existe déjà**
- **Mettre en place un projet global de développement durable**
- **Avec comme ambitions :**
  - . *concilier prévention des inondations et pressions en zone inondable*
  - . *respecter et améliorer le cadre de vie des habitants*
  - . *assurer un développement de long terme de ce territoire stratégique*



# PLAN RHÔNE : 6 VOLETS

1. **Culture et patrimoine** - Région Rhône-Alpes
2. Prévention des **inondations** - État (DREAL)
3. **Qualité des eaux** et partage de la **ressource** – Préservation de la **biodiversité** - Agence de l'eau
4. **Production d'énergie** dans le respect de l'environnement État (DREAL)
5. Gestion des **déplacements** - équilibre et complémentarité entre les différents modes de transports - État (Service de Navigation / VNF)
6. **Tourisme** de qualité autour du fleuve. - État



# PLAN RHÔNE : COMBIEN ?

- **Total : > 1,5 milliards € en 15-20 ans**
- **650 millions € → inondations**
- **250 M€ ressource en eau et biodiversité**
- **450 M€ transports**
- **130 M€ autres volets**
- **Premier contrat 2007-2013**

# PLAN RHÔNE / CPIER 2007-2013

- Plan Rhône : Orientations approuvées par l'État en **mars 2006**
- Signature du Contrat de Plan Inter État Régions (CPIER) le **21 mars 2007**  
**État, Président Comité de Bassin, Régions PACA, LR, RA, Bourgogne et Franche-Comté, CNR, Agence de l'eau RM&C, VNF, ADEME**
- Pilotage : Préfet coordonnateur de Bassin
- Engagements pour **680 M€**

État ( <b>élargi</b> ) : 33%	Régions : 30%
CNR : 27 %	Europe : 10%
- Programmation et instruction des opérations inscrites au CPIER
  - **Comités Techniques Thématiques Interrégionaux (CTTI)**:  
Vérification de la cohérence avec objectifs et priorités du volet
  - **Comité de Programmation Interrégional (CPI)** : validation



**Le Volet « Qualité des eaux, ressource et biodiversité »  
intègre les programmes déjà lancés et d'autres actions identifiées  
sur la base de l'état des lieux du fleuve**

- Nette amélioration de la qualité physicochimique
- Problèmes pour : métaux, pesticides et micropolluants organiques (HAP)
- Qualité biologique en retrait, notamment du fait des caractéristiques physiques du cours d'eau
- Qualité piscicole médiocre pour l'ensemble du fleuve
- Pression des prélèvements et des rejets sur les nappes alluviales
- Nécessité d'une meilleure connaissance (état de référence, potentiel écologique)

# PLAN RHONE : volet qualité des eaux, ressource et biodiversité

1. Lutte contre la micropollution
2. Protection de la ressource en eau potable
3. Restauration fonctionnelle des tronçons court-circuités et des secteurs artificialisés
4. **Rétablissement de la circulation des poissons migrateurs**
5. Création d'une infrastructure écologique
6. Connaissance du fonctionnement du fleuve et mise à disposition de l'information

# STRATEGIE

## Pour une reconquête du Rhône

### par les

# POISSONS MIGRATEURS



*Journées migrateurs en Rhône Méditerranée 19 et 20 novembre 2009*

# CONTEXTE

## Européen

- Directive eau n°2000/60/CE du 23/10/2000,
- Directive énergies renouvelables n°2001/77/CE du 27/09/2001,
- Règlement européen anguilles n°1100/2007 du 18/09/2007,

## Français

- Loi sur l'eau n°2006-1772 du 30/12/2006,
- Loi sur la politique énergétique n°2005-781 du 13/07/2005,

## Bassin du Rhône

- SDAGE Rhône Méditerranée adopté le 16/10/2009,
- Plan Rhône / CPIER 2007-2013 : volet QR&B,
- Plan de gestion Anguille volet Rhône Méditerranée,
- COGEPOMI et PLAGEPOMI,



# Orientations du Plan de gestion Migrateurs et du Règlement anguille

## Alose

Améliorer la montaison jusqu'à la **Drôme**

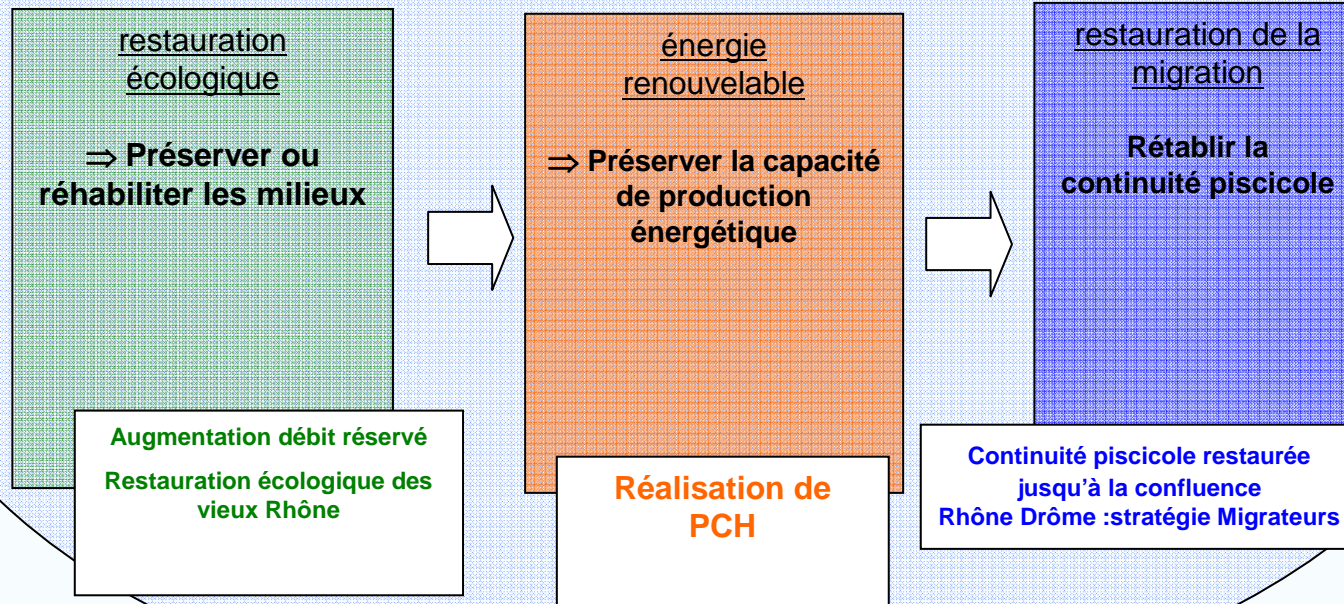
Développer les zones de frayère sur l'Ardèche et jusqu'à la Drôme

## Anguille

Améliorer la montée jusqu'à la **Drôme** et faciliter l'accès aux affluents.

Ne pas dégrader et si possible améliorer les conditions de dévalaison dans le Rhône

# Conciliation des usages



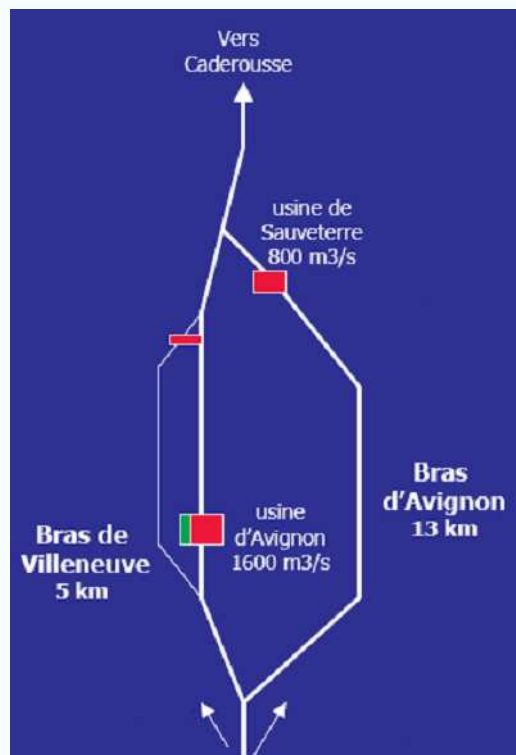
## Stratégie migrateurs Rhône

CNR, ONEMA, DREAL de Bassin, Agence de l'eau, MRM, Régions PACA, LR et RA

# 4 AXES D'INTERVENTION

- **La passe à poisson de Sauveterre**
- **L'opportunité des PCH**
- **Optimiser la migration par les écluses**
- **Améliorer la connaissance**

# Supprimer les points durs, ... et d'abord Sauveterre



- La réalisation d'une passe à poissons à l'usine de Sauveterre est une priorité de la stratégie migrateur :
  - Ouvrage justifié par les études de suivi,
  - 2<sup>ème</sup> aménagement rencontré depuis la mer,
  - Contribue significativement à l'accès aux affluents et frayères amont.
- Le seuil des Gardons,...

# Saisir les opportunités : les petites centrales hydroélectriques

- Augmentation des débits réservés,
- **Passes à poissons pour la montaison**  
Vallabrègues, Donzère, Rochemaure, Le Pouzin,
- **Système de protection pour la dévalaison**  
Vallabrègues, Donzère, Rochemaure, Le Pouzin + Charmes et La Roche de Glun.

# Utiliser et optimiser les voies de migrations existantes

## 3 écluses déjà équipées

Beaucaire, Avignon, Caderousse

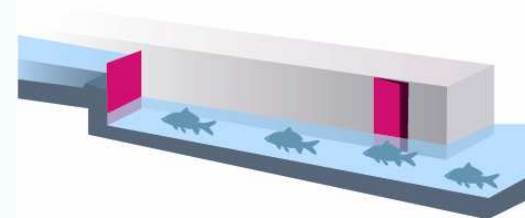
## 3 écluses à optimiser

Bollène, Châteauneuf, Logis-Neuf

## Objectifs

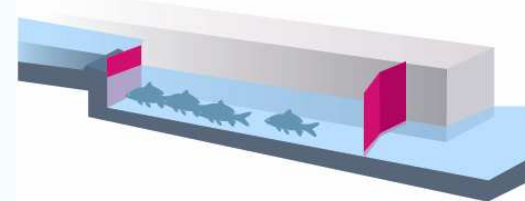
- améliorer l'attrait des éclusages
- adapter à la biologie des espèces (fonctionnement nocturne)

### 1- Entrée des poissons (attrait aval)



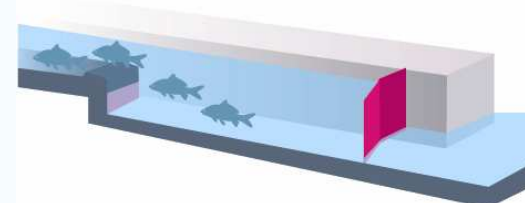
- Ouverture d'un aqueduc (60 m<sup>3</sup>/s)
- Portes aval ouvertes

### 2- Remplissage du sas



- Portes aval fermées
- Ouverture des 2 aqueducs (120 m<sup>3</sup>/s)

### 3- Sortie des poissons



- Abaissement de la partie amont
- Ouverture des 2 vantelles sur la porte aval (5 m<sup>3</sup>/s)

# Poursuivre l'acquisition de connaissances

## les objectifs

- Mieux connaître les espèces, les milieux et l'impact des ouvrages

## Les moyens

- Études et programmes de suivi MRM,
- ONEMA, CNR

# Plan d'action

Aménagement	Actions barrage / usine	
<b>1 - Vallabrègues</b>	<b>Passé à poissons Montaison et grilles fines (PCH) + passe à poissons seuil Gardon</b>	
<b>2 - Avignon</b>	<b>Passé montaison usine de Sauveterre Passé à anguilles à l'usine d'Avignon</b>	
<b>3 - Caderousse</b>	<b>Passé à anguilles à l'usine de Caderousse</b>	
<b>4 - Donzère-Mondragon</b>	<b>Passes à poisson montaison et grilles fines (PCH)</b>	<b>Optimisation de la migration par les écluses</b>
<b>5 - Montélimar</b>		
<b>6 - Baix – Logis neuf</b>		
<b>7 - Beauchastel</b>	<b>Grilles fines pour protection à la dévalaison sur PCH</b>	
<b>8 - Bourg les Valence</b>		

**Drôme**

# STRATEGIE MIGRATEURS

## Objectif

Le Pouzin (PCH) : passe à poissons (M) Grilles fines (D)

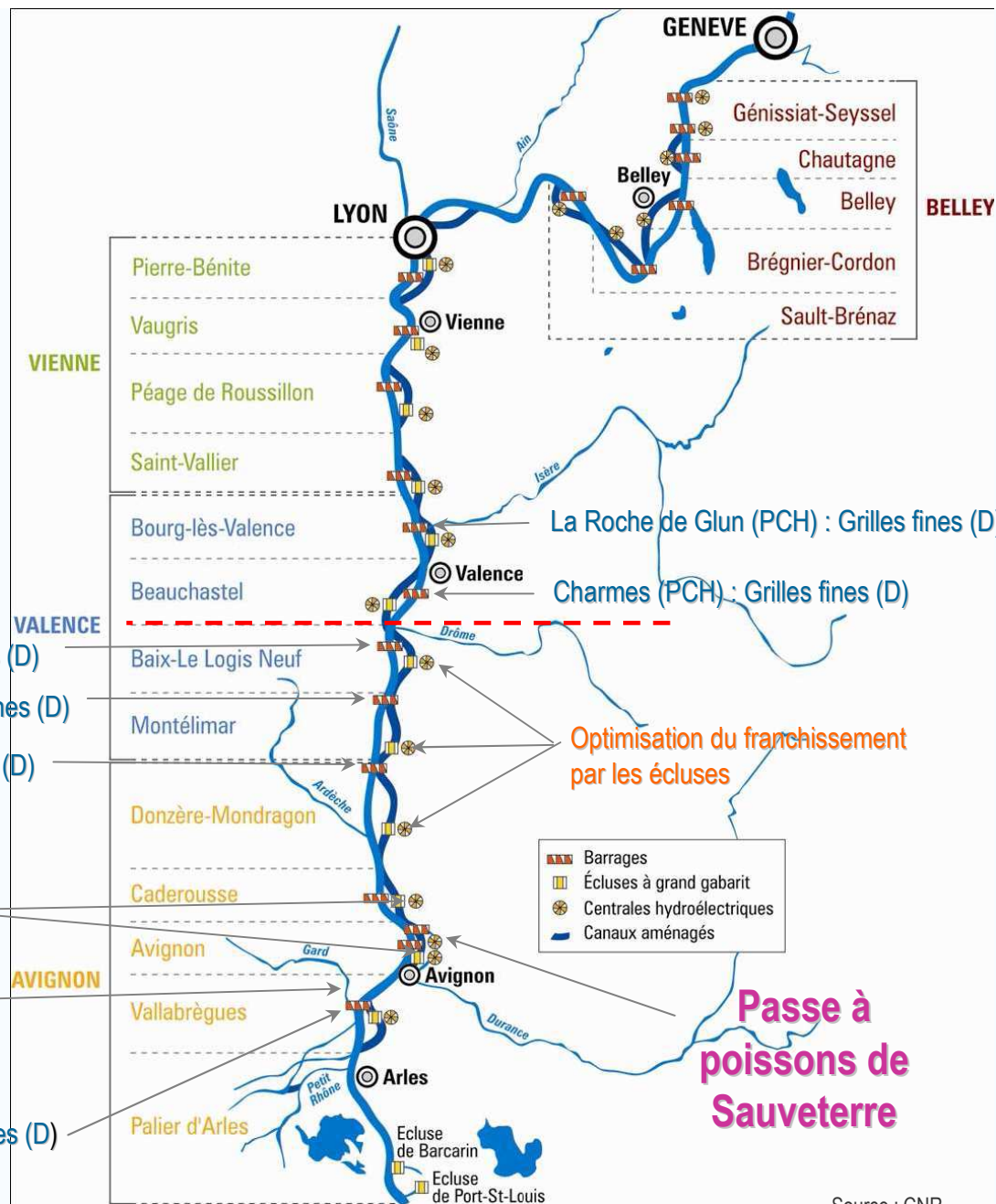
Rochemaure (PCH) : passe à poissons (M) Grilles fines (D)

Donzère (PCH) : passe à poissons (M) Grilles fines (D)

Passes à anguilles : usines de Caderousse et d'Avignon

Seuil de Comps : passe à poissons (M)

Vallabrègues (PCH) : passe à poissons (M) Grilles fines (D)



Optimisation du franchissement par les écluses

Passe à poissons de Sauveterre

Source : CNR



Journées migrateurs en Rhône Méditerranée 19 et 20 novembre 2009

# En chiffres

**2009 – 2013 : 40 M€ HT**

## Principaux financeurs

- Union Européenne,
- Régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Languedoc-Roussillon,
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
- Compagnie Nationale du Rhône

